

INAUGURATION MAISON DE SERVICES

MAGNICOURT EN COMTE

20 septembre 2025 – (Canton d'Avesnes-le-Comte)

Le projet en deux mots :

Construction d'un Tiers lieu en milieu rural abritant :

- un point d'accueil Maison France Services,
- un centre de santé (infirmières, téléconsultation..)
- un pôle d'information / formation au numérique
- des bureaux pour le syndicat de la Haute Vallée de la Lawe
- des espaces de coworking et promotion de l'artisanat local

Le Département a contribué à hauteur de 299 070 € (FARDA + contractualisation) sur une opération d'un peu plus d'1 million d'€ HT.

Le bâtiment est conçu en ossature bois-paille.

Eléments de langage possibles

La présence d'un équipement de service public dans les villages ou les quartiers c'est la présence de la République auprès de la population et c'est de l'égalité entre les citoyens.

– Chaque naissance d'un équipement comme cette Maison de services / Tiers-lieu en milieu rural est une bonne nouvelle car elle rompt avec cette politique de démenagement des territoires engagée durant toutes ces dernières années par ceux qui ne voient la France qu'à travers le prisme des grandes villes et des métropoles.

– C'est la raison de l'engagement du Département pour conserver des collèges en milieu rural, pour mettre des maisons de la solidarité accessibles, pour entretenir un réseau routier qui maille le territoire et pour accompagner les communes et les Communautés de communes à construire un équipement pour les associations, à rénover une mairie ou école, à ouvrir des lieux de culture.

– Cette action publique de proximité c'est le ciment de la République.

Regrouper des services d'horizons différents c'est sans doute la solution d'avenir

– A première vue, mêler un centre de santé, de démarches administratives, un pôle numérique et des espaces de coworking peut paraître surprenant

Mais le sens est de répondre aux aspirations des habitants ; notre rôle au Département, en accompagnant les élus locaux, est de chercher des réponses de bon sens, élaborées en fonction des réalités de chaque territoire.

- L'accès à la santé fait partie des préoccupations premières de tout un chacun ; le Département expérimente notamment le salariat des médecins dans des secteurs en difficulté.
- L'accès aux services publics en milieu rural, c'est un facteur d'égalité entre les habitants du Pas-de-Calais ; nous travaillons inlassablement, au travers du FARDA et de nos politiques départementales à garder une ruralité dynamique et attractive.

Le numérique en milieu rural, une réalité rendue possible grâce aux fonds publics et le Département

- En 2025, plus rien ne se fait sans recourir au numérique, et notamment l'accès aux droits, aux démarches administratives, à la citoyenneté
- Pourtant de nombreux habitants sont encore éloignés de la pratique numérique, chez nos anciens mais aussi dans des générations plus jeunes : surfer sur TikTok ou remplir sa déclaration d'impôts ce n'est pas la même « expérience » du numérique
- Nos territoires se sont emparés de la formation des habitants à l'usage du numérique, et ce nouveau lieu sera un repère pour celles et ceux qui seront accompagnés à utiliser le numérique, réduire les appréhensions, avoir un conseil approprié à sa situation et de ce fait favoriser l'autonomie dans ses démarches
- Tout cela n'aurait pas été possible sans un accès au Très Haut Débit pour tous, au travers du déploiement de la Fibre Optique dans nos territoires ruraux, qui s'est achevé il y a déjà 4 ans.

Il faut rappeler que si la Fibre est aujourd'hui à Magnicourt en Comté, c'est grâce à l'initiative du Département (en lien avec la Région et le Nord), pour

déployer un réseau public du Très Haut Débit performant qui s'est déroulé entre 2016 et 2021

Les villages du Pas-de-Calais (soit 1/3 de la population) seraient aujourd'hui confrontés à une fracture numérique de taille par rapport aux agglomérations sans cet investissement majeur

- Bien sûr, l'accès à la fibre est devenu aujourd'hui aussi naturel que l'accès à l'électricité, on ne s'en rend plus compte : mais l'implantation d'un pôle numérique en zone rurale n'aurait tout simplement pas été possible sans cet accès au réseau !

Nos territoires ruraux auraient souffert d'une perte importante d'attractivité, puisque la liberté avait été donnée (choix national 2011 sous présidence de N. SARKOZY) aux acteurs privés de ne déployer la fibre que dans les zones les plus rentables.

Avec cette maison de services et son accès au numérique, il s'agit donc pour nous d'agir pour redonner de l'égalité entre les territoires.

Un bâtiment au cœur des citoyennetés

– Pour apporter ces nouveaux services à la population, le choix a été de concevoir un bâtiment innovant et exemplaire en matière de conception bois/paille, de maîtrise de l'énergie et de développement durable.

C'est bien la démonstration que l'indispensable lutte contre le dérèglement climatique se fait essentiellement depuis les territoires !

– Plus de 70% de l'investissement public en France est porté par les collectivités locales ; Nous construisons les écoles, les collèges, les équipements publics, les infrastructures routières, nous gérons les espaces naturels... Et la prise en compte de notre environnement est devenu systématique avec une multitude de projets vertueux en milieu rural. C'est la ruralité d'aujourd'hui.

– Aussi, affaiblir financièrement les collectivités locales est un bien mauvais calcul pour l'environnement et pour l'innovation.

– Mais c'est aussi un bien mauvais calcul pour l'activité des entreprises locales qui bénéficient largement des chantiers tels que celui mené ici.